

## Les aidants familiaux, une espèce en voie de disparition ?

La Fondation Médéric Alzheimer publie une étude inédite sur les évolutions des aidants familiaux de personnes âgées en perte d'autonomie qui va à l'encontre des idées reçues

Paris, le 12 septembre 2016 – Il y aura plus de 2 millions de Français en situation de perte d'autonomie en 2040, du fait de l'allongement de la vie, de l'augmentation du nombre des personnes âgées et de celui des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. L'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie sera donc, plus que jamais, un défi à relever dans les années à venir. A l'occasion de la prochaine Journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer (21 septembre 2016) et de la Journée des aidants (6 octobre 2016), la Fondation Médéric Alzheimer publie une étude sur les évolutions démographiques et socio-économiques des aidants familiaux, intitulée « Vers une diminution programmée de l'aide familiale aux personnes âgées en perte d'autonomie ? ».

### Les aidants familiaux, clé de voute de notre système de protection sociale

Dans une précédente étude, la Fondation Médéric Alzheimer avait estimé que l'aide familiale représentait environ 14 milliards d'euros/an, soit environ la moitié du coût annuel de la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Par ailleurs, notre baromètre «Risque de perte d'autonomie et comportements des Français», paru en mai dernier, montrait que 47 % des Français comptaient sur leur famille pour leur apporter l'aide dont ils auraient besoin s'ils étaient en situation de perte d'autonomie. Il apparaît en effet qu'en raison du vieillissement de la population, les besoins d'aide vont augmenter. Parallèlement, la diminution du nombre d'enfants, l'augmentation du taux de travail des femmes, conjuguées à l'accroissement de l'âge de départ à la retraite, ainsi que l'éloignement géographique des enfants, risquent de fragiliser l'aide familiale et d'alimenter une vision pessimiste selon laquelle, la famille ne pourrait plus, à terme, jouer son rôle de producteur d'aide informelle. Autrement dit, on devrait moins compter sur la famille pour prendre en charge les personnes âgées en perte d'autonomie dans les années à venir.

Or, selon Roméo Fontaine (Université de Bourgogne/Franche-Comté et chercheur associé à la Fondation Médéric Alzheimer) «les résultats de notre étude montrent que, contrairement au discours ambiant alarmiste, la diminution de l'aide familiale n'est ni programmée, ni inéluctable. La famille reste un espace de solidarité avec une reconfiguration de l'entraide familiale». Et ce pour deux raisons principales :

#### 1) Les personnes âgées vivront de moins en moins seules et pourront donc bénéficier d'un aidant potentiel en la personne du conjoint

La réduction de l'écart d'espérance de vie entre homme et femme diminue le risque de veuvage et les recompositions de couple compensent l'augmentation des divorces et séparations de couple et atténuent l'effet de la diminution du nombre d'enfants par famille. La proportion de femmes âgées de 85 ans et plus vivant en couple devrait ainsi passer de 7% en 2000 à 23% en 2030 (selon l'INED). Chez les hommes, cette proportion passerait de 46% en 2000 à 58%.

## 2) L'existence de mécanismes de compensation au sein de la famille pourrait assez largement contre balancer la diminution anticipée du nombre d'enfants

Au sein d'une fratrie, l'implication déclinante des uns sera en partie compensée par l'implication grandissante des autres membres.

3 facteurs devraient participer de cette recomposition de l'aide familiale :

- la présence plus fréquente d'un conjoint auprès du parent en perte d'autonomie,
- la probabilité que chacun des enfants s'implique davantage,
- la plus forte implication des fils dans l'accompagnement, en raison de la participation croissante des filles au marché du travail,

Nos résultats montrent des différences de comportements importantes entre les fils et filles des personnes âgées en perte d'autonomie. **Toutes les différences de genre observées vont dans le sens d'une réduction probable des inégalités homme/femme dans la provision d'aide familiale.**

**En conclusion, il semblerait donc que la situation ne soit pas si alarmiste et que la famille devrait continuer à jouer un rôle prépondérant dans la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.** La question qu'il convient de se poser est : **comment aider les aidants ?** C'est pour cela que la prochaine enquête (PATED 3) qui sortira fin 2017, portera sur le risque « d'aidance » que l'on peut définir comme le « risque » de devenir aidant. Elle traitera également des besoins des aidants actifs ainsi que des réponses apportées par les entreprises.

### Zoom sur les aidants actifs

**Les aidants en activité sont souvent démunis et confrontés à de lourdes difficultés au quotidien pour concilier leur vie professionnelle et leur rôle d'aidant.**

- **47 % des aidants occupent un emploi (soit près de 4 millions de personnes)**
- **26 % des salariés-aidants ont dû s'absenter en dehors de leurs congés payés avec une moyenne de 16 jours d'absence pour s'occuper d'un proche** (sondage BVA/Novartis, 2009)
- **15 % des aidants en emploi ont fait des aménagements dans leur vie professionnelle** (65 % ont changé leurs horaires de travail et 36 % les ont réduits (Handicap-Santé-Aidants de la DREES).

## Pour en savoir plus :

[www.fondation-mederic-alzheimer.org](http://www.fondation-mederic-alzheimer.org)

Suivez-nous sur Twitter : @FondationMedAlz

### Contacts :

**Axelle de Chaillé**

Mob. : 07 63 31 55 96

[axelle0113@hotmail.fr](mailto:axelle0113@hotmail.fr)

**Stéphane Miret**

Tél. : 01 56 791 825

Mob. : 06 49 87 19 40

[miret@med-alz.org](mailto:miret@med-alz.org)

### La Fondation Médéric Alzheimer

Créée il y a 15 ans, la Fondation Médéric Alzheimer est la première fondation reconnue d'utilité publique entièrement consacrée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. La Fondation Médéric Alzheimer développe une vision globale de la maladie et met en œuvre une approche pluridisciplinaire et décloisonnée des différents champs : biomédical, médico-social, juridique, économique, éthique... permettant d'appréhender ainsi la maladie dans toutes ses dimensions, en France et à l'international. Elle allie des expertises scientifiques à la conduite d'expérimentations-terrain innovantes. Ses missions sont de faire progresser l'état des connaissances sur la maladie et ses conséquences, en développant la recherche en sciences humaines et sociales, aider à mieux vivre avec la maladie et retarder le plus possible la perte d'autonomie grâce à un meilleur accompagnement, et soutenir les professionnels et les bénévoles pour améliorer et faire connaître leurs pratiques. La Fondation Médéric Alzheimer a soutenu, depuis 1999, plus de 400 projets d'initiatives locales et 120 projets de recherche, dont 43 bourses doctorales, et a consacré 21 M€ à ses missions sociales.